JOURNAL OFFICIEL

DU GOUVERNEMENT EGYPTIEN

(Numéro Extraordinaire)

69ème Année

Dimanche 22 Février 1942

No. 37 bis

Décret portant annulation de l'article 2 du Décret du 24 mars 1941

Nous, Farouk Ier, Roi d'Egypte,

Vu les articles 74, 77, 78, 79 et 115 de la Constitution;

Vu le Décret du 24 mars 1941 portant suspension des élections des membres du Sénat et nomination de sénateurs en remplacement des sortants par voie de tirage au sort ;

Sur la proposition de Notre Conseil des Ministres;

DÉCRÉTONS:

Art. 1.—Sont considérées comme nulles les dispositions de l'article 2 du Décret du 24 mars 1941 précité. Cette annulation sortira ses effets à partir du 22 février 1942.

Art. 2.—Le Président de Notre Conseil des Ministres est chargé de l'exécution du présent décret.

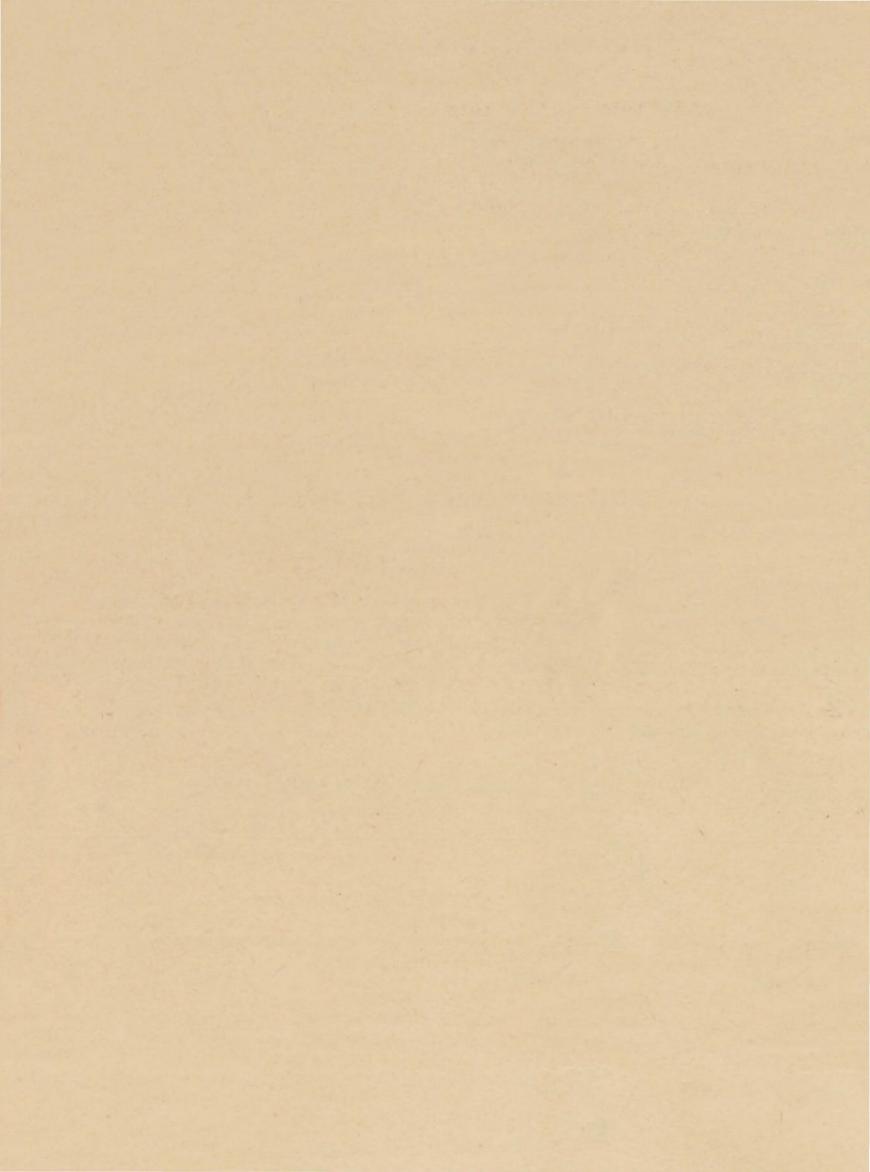
Fait au Palais d'Abdine, le 7 Safar 1361 (22 février 1942).

FAROUK

Par le Roi :

Le Président du Conseil des Ministres, MOUSTAPHA EL-NAHAS.

(Traduction.)



ADJUDICATIONS

The general conditions on which tenders for Government contracts can be received may be obtained from the Departments concerned, or from the Central Stores, Ministry of Finance, Cairo, or from the Office of the Inspecting Engineer to the Egyptian Government, 41 Tothill Street, London, S.W. 1.

The specifications, special conditions, samples, etc., relative to each adjudication may be obtained from the Departments concerned on any day (Fridays and holidays excepted), from 9 a.m. to noon.

Tenders must be submitted under sealed envelopes and will be received up till noon on the day fixed for the adjudication, except where otherwise stated.

Tenders for the following adjudications will be received at the undermentioned offices on the dates stated:—

MINISTRY OF EDUCATION

Secretary-General, Ministry of Education, Sharia El-Falaki, Gairo.

May 16, 1942.—Supply of tools required for the Weaving Sections of the Trades Schools.

Tenders are to be submitted by registered post or put in the box of tenders kept in the Archives of the Ministry of Education.

Specifications and conditions of tender may be obtained from the Central Stores Department, Sharia El-Falaki, Cairo, against payment of 100 mills. each.

MINISTRY OF PUBLIC WORKS

Director-General, Tanzim Department, Cairo.

March 7, 1942.—Supply of 7,000 cubic metres of red stone to different sites in Cairo and its suburbs during the year 1941-1942.

Cost of conditions of tender is 165 mills., exclusive 40 mills. for postage.

Applications to be written on stamped paper.

Inspector of Irrigation, First Circle, Zagazig.

March 16, 1942.—Supply of fire-extinguishers and accessories.

Tenders can be obtained from the above Office, against payment of 150 mills., plus 50 mills. for postage.

Inspector of Irrigation Projects, East Division, Zagazig.

March 16, 1942, at 11 a.m.—Electric works necessary for the ancient Prison at Port Said.

Documents can be obtained from the above-mentioned Office, against payment of 720 mills.

Applications to be written on 30-mill. stamped paper.

The Administration reserves the right of dividing work if necessary; and accepting or rejecting any offer without giving reasons.

Inspector, South Cairo Division, State Buildings Department, Ministry of Public Works, Cairo.

March 17, 1942.—Supply of ordinary articles.

Documents can be obtained from the above-mentioned Office, against payment of 330 mills., plus 50 mills. for postage.

MINISTRY OF COMMUNICATIONS

Director-General, Ports and Lighthouses Administration, Arsenal, Alexandria.

March 14, 1942.—Supply of pitch-pine wood.

The list of adjudication can be obtained from the Central Office, against payment of 100 mills. per set, plus 30 mills. stamp duty.

Director, Mechanical Transport Department, Abbassia Sharkia, Gairo.

March 19, 1942, at 10 a.m.—Immediate supply of bicycles and their parts.

Technical specifications and conditions of supply may be obtained from the said Office, against payment of 150 mills., plus 30 mills. for postage.

MINISTRY OF SOCIAL AFFAIRS

Director-General of Prisons, 4 Sharia El-Bustan, Calro.

March 9, 1942, at 10 a.m.—Supply of beef, mutton, milk, treacle, white cheese, for the year 1942-1943.

Conditions of tender are obtainable from the Administration's Contract Office, against payment of 200 mills, per copy for meat, 100 mills, for milk, 30 mills, for treacle and 30 mills, for cheese. (Postage stamps are not accepted.)

They can also be seen at the Ministry of Commerce and Industry,

Cairo, and the Egyptian-Chambers of Commerce.

March 17, 1942, at 10 a.m.—Tenders will be received for the following:—

(1) Wool yarn mechanically spun for blankets.

(2) Wool yarn mechanically spun, different colours, for carpets.

Conditions of tender, etc., are obtainable from the Administration's Contract Office, against payment of 200 mills. for the 1st item and 50 mills. for the 2nd item. (Postage stamps are not accepted.)

They can also be seen at the Ministry of Commerce and Industry,

Cairo, and the Egyptian Chambers of Commerce.

Applications to be made on 30-mill. stamped paper.

ADJUDICATIONS

Pour obtenir des exemplaires des "Conditions genérales des offres et des adjudications du Gouvernement", s'adresser à l'administration intéressée ou à l'Economat Central, Ministère des Finances, le Caire, ou au bureau de M. l'Ingénieur-Inspecteur près le Gouvernement d'Egypte, 41 Tothill Street, Londres S.W. 1.

Le cahier des charges, conditions spéciales, échantillons, etc., relatifs à chaque adjudication, peuvent être obtenus tous les jours, les vendredis et jours fériés exceptés, de 9 h. a.m. à midi, dans les bureaux des administrations intéressées.

Les offres devront être envoyées sous plis cachetés et seront reçues jusqu'au jour fixé pour l'adjudication, à midi, sauf indication contraire.

Des offres pour les adjudications suivantes seront reçues aux bureaux ci-après, aux dates ci-dessous:

MINISTÈRE DE L'HYGIÈNE PUBLIQUE

Direction Générale des Municipalités (Bureau Postal Kasr el Doubara), le Gaire.

Mars 22, 1942.—Fourniture de compteurs et matériel de canalisation d'eau aux Commissions de Kalioub, Barrages, Chebin el Kanater et Toukh.

Les spécifications y relatives peuvent être obtenues de la dite Direction contre paiement de P.T. 20.

Municipalité de Mehalla el Kobra

Mars 17, 1942.—Fourniture de matériel électrique.

Les spécifications y relatives peuvent être obtenues de la dite Municipalité contre demande sur papier timbré accompagné de P.T. 10.

VENTES ET LOCATIONS

MINISTÈRE DE L'HYGIÈNE PUBLIQUE

Municipalité de Damanhour

La Municipalité met aux enchères publiques la vente des engrais provenant de son champ d'épandage pour une durée d'une année du 1er mars 1942.

L'ouverture des enchères est fixée au 3 mars 1942, à 10 heures du matin, au Bureau de la dite Municipalité.

Toute personne désirant prendre part à ces enchères devra se trouver aux lieu et date ci-haut indiqués.

Les spécifications y relatives peuvent être obtenues de la dite Municipalité contre paiement de P.T. 10 en sus de 42 mills. pour frais de poste.

MINISTÈRE DES FINANCES

Administration des Douanes Egyptiennes.—La Douane d'Alexandrie a l'honneur d'informer le public qu'il sera procédé dans les magasins de Ménoufi à la vente aux enchères publiques des colis ci-dessous détaillés, arrivés en avril, mai, juin, juillet et août 1940 délaissés au delà du délai réglementaire.

Cette vente aura lieu le 10 mars 1942, à 9 heures du matin. Les objets seront vendus au dernier et plus offrant contre paiement au comptant du prix et 2 pour cent droits de criée.

No.	Genre	Marques et Numéros	Contenus	Destinataires	Dates d'arrivée	Bateaux	Compagnies	Numére de Mohmsi
22	Cartouches	15	Cartouches	G. Kiggen	6- 4-1940	Egeo	Adriatica	278
1	Paquet		Médecines échantillon		00 1 7010	Marco Polo	,,	284
1	Caisse		Papier étiquettes	E. Lendi	24- 4-1940	Calitea	,,	296
1		FIAT 0417	Pèces en fer	Fiat	8- 5-1940	,,	,,	330
1		FC 0210	Tissus cotons		18- 5-1940	Egeo		331
î			Marchandises en		10 0 1010	D 600	,,	001
	,,			Com. Bank	22- 5-1940	Calitea	,,	350
1	Baril	LT		H/manifeste	11- 6-1940	Rodi	,,	374
2		EA 24 2/3			21 0 1010	20001	"	0,1
-				Fabrica Birra Dreher				
			Para Strategic	(Albertini)	9- 6-1940		,,	392
3860	Carreaux	AA	Carreaux	M.A.P. Argiroudis		Caldea	,,	438
5		AEM, M & TB	Licorice powder	Barber & Son	4- 4-1940		Atid & Co	303
1	Boîte			Maximilian Hahn		Exochorda	Am. Export	306
î		30					Lim. Dapore	
52	Balles à pistolet		-	Mile Germaine Legarde	15- 6-1940	Excalibur	,,	371
1	Cage		Carreaux et cata-					
•	ougo	(22)	logues	Talis Moderne				
			rogues	(M. Harari)	31- 5-1940	Egyptian	Tamvaco	349
5	Divers	LB & S/41 T/S, SAC		(III. IIIIIIIII) · · · ·	01- 0-1010	28) Poton	141111400	010
Ü	DIVOIS	BCS	Café	M Benin	23 5-1940	Harizon	Hovaghimian	345-47
1	Caisse	FIAT	Adverts matters	Sta Figt			Sté Misr	341
1		190		Ste Plat	13- 5-1310	DI 1111	Dto 14151	0.11
	machine	100	à cheveux	Ferdinando Terranova	30- 4-1940	K. Ismaïl	K. M. Line	283
1	Caisse	NK 6		Nicolas Catorides	2- 4-1940	Fouadieh		287
1		MM/C & BC 121		Droguerie El Hayat	28- 4-1940		м.м	300
1	Revolver	1					М.М	
60	Balles à pistolet	22		Marcel Hassin	28- 5-1940	Champollion	,,	319
23	Danes a piscoler	Divers	Cofé	M. Benin	7- 4-1940	Birgitte	M. Benin	304
40		aisse marque 13 No. 6246		Kohn & Stiassny		Saturnus		305
	Frail reach	24	medecines	M. Mongued Eff.		Star of Egypt		321
1	Boîte carton	AESS 107	Vide		20- 0-1540	Star or Egypt	Alex. Ivavig	321
1	Boile Carton	ALISS 101	vide	Supply	21- 5-1940	Jumna	Furness	336
10	Boîtes	HMG 1/10	Papier divers		4- 5-1940		Sté d'Entreprises	
	Caisse	SBG 8166	App. électrique	A Zorb	2- 5-1940			354
			Sacs en papier vides	Zarb	2- 0-1010	.,,	"	001
20	Sacs	mag. 20	usagés	Ordre (Genaoui)	30 5 10/0	Stureburg	W A Longoster	366
1	Revolver	26		Piter Zorendaki	5- 6-1940	Recording	S.M.R	369
		00		Nicolas Kyrtinis		Transelvania		370
7			Feuillets de papier		10- 6-1940		Hell. Coast	387
		Société d'Industries	reumeus de papier	Com. Dank Italiano	10- 0-1340	Commond	Tien. Coast	001
1	Caisse		Fils en fer	H/manifeste	10- 6-1940		1	390
1	Colie postal		Tissus en soie	Ci .	9- 5-1940	Colis postal	,,	285
1				1 011 1 111	11- 4-1940			372
1		100	medeomes	A 773 () () 12	2- 4-1940	Détenn de la décl	aration No. 562 X,	012
1	Paquet	138	,,	A. El Sallalı	2- 4-1940		en 2-4-1940	282
1	Rdlo	Mag. 16	Midales	Botton & Co	6- 4-1940		claration No. 137	286
1			Liquide chimique	I Sand Nacih			de la déclaration	200
2	Douteilles	S/m	radance cumidae	o. baad magib	8- 4-1940		2695	307
1	Roftes		· Park Bally	Pharmasia al Harri		110.	2000	001
4	Dorces	,,	33	Pharmacie el Hayat- Tanta (T. Gerine)	11- 4-1940	Détenn No 91	de la déclaration	
	11-4-6-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1			Tune (At Gorne)	11- 1-1940		130 en 13-4	308
1	Colie	Mag. 117	Film de sinéme	Ahmed Salam Ff	11- 5-1940	O. 1001, A.	100 61 10-4	314
1					11- 0-1540	TAKE SERVICE	The state of the s	014
1	Bouteille		Liquide pour tuer		30 5 1040	Détenn de le des	aration No. 891 X	
			les insectes	Messageries Maritimes	30- 5-1940	The second secon	Control of the Contro	323
	Daniel	Q/m			1 5 1040		en 10-5-1940	325
1	Enveloppe	S/m	Monnaies en argent	Whodein	1- 5-1940		du Caire	020
1	Bidon	,,	Chlorate de potasse	Khodeir	23- 5-1940		de la déclaration	961
	D-04		Tilm	Admintion	97 5 1040		223 en 1-6-1940	361
1	Boîte	,,	Film	Adriatica	27- 5-1940	Détenu de la déc	aration No. 86 A	362

No.	Genre		Marques et Numéros	Contenus	Destinataires	Dates d'arrivée	Bateaux	Compagnies	Numére de Moh mal
1	Bouteille		S/m	Absent	Khodeir	17- 5-1940	Détenu No. 95 d		
1	Boîte		,,	Chlorate de potasse	Mohamed H. el Naggar	3- 6-1940	No. C 11272 K. Détenu No. 33		365
1	Bouteille			Liquide chimique		5- 7-1940	No. 1 Détenu No. 49		407
1	,,		,,		M. Harari	10- 7-1940	No. 1 Détenu No. 48	1285C	421
1				" "	Pharmacie Mata		No. 1 Détenu No. 50 d	1745	420
1	Paquet	***	,,	Papier étiquettes		00 0 1010	No. Détenu No. 101	4040	422
		•••	The same of the sa			11 0 1040	No. B 10530 K. Détenu No. 101	79 en 3-6-1940	428
1				Produits chimiques			No. C 12975 K.	14 3 en 7-9-1940	433
1	"	•••	S/m		Pharos	7- 7-1940	Détenu No. 232 No. C29127 K. 1		246
1		•••	"	Chapeau et jacquette usngés	Léo Oster Manier	2- 7-1940	Détenu	_	240
1	Sabre Fusil	•••	31	—	Bourdais	10- 7-1940	Bateau de gu	erre Français	414
1	Paquet			Toile de lit en soie artificielle		31- 5-1940	Laissé		352
1	The second secon			Injections		9- 8-1940	No	0. 45	363
1				Médecines		Des Bono	led Stores, Demand	de No. 35649 ,, 35557	82 84
2	Bdles Caisse			Fers Tissus laine pr. dames		,,	" "	,, 77748	85
64	(ASSA) (2.10		Mag 254	Machine, liquide, pier- re pour purifier l'air,					
1	Caisse		Н(7739)М	savon et bidon Flanelles pour dames		,,	n >n	,, 22518	86
	a .		(DTMM A D) 409/00	en coton		"	" "	,, 78242	88
2	Caisses		(DITMAR) 493/26 HS/1236 1/2	Verreries pour la-		,,	,, ,,	,, 79173	94
				boratoires	_	"	,, ,,	,, 35744	95
1			CT & F 45	Tissus en soie pour dames		,,,	,, ,,	,, 79170	97
1	" …	••••	MTCC 2744	niquets		,,	,, ,,	,, 79687	98
4				Rugs	Messageries Maritimes	,,	,, ,,	,, 22540	99
1				Produit chemical	"	"	n n	,, 22574	104
1	,,		SCC 1 EETC 38/3 3	Hydrogène	"	"	" "	,, 22575 ,, 22715	105
	Colis		KOTCHOZLATAROFF	Toiles de table en		17			
2	Caisses		HS 190/1	soie artificielle Papier divers et		"	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	,, 80904	121
2				roue en bois	_	n	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	,, 80855	125
4	"		DI 70174-1/2	Huile de machine et poudre de charbon	Deutsch Levant			,, 22432	134
1	Colis		CT & F 13 A	Tissus en soie arti-	(Saleh Bey El Giziri)	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	" "		
1	Caisse		EZ 3	ficielle Boîtes en carton		"	" "	,, 80962	135
0.0	Come		EGA 443	et bois Carreaux		, ,,	" "	,, 79341 ,, 81840	137
90			(MSN) SPL 1, MSN			"	"	,, 01040	153
			SPL 1	Jouets et imprimés, etc.		,,	n n	,, 80566	156
			(J/CH) 8/17 (J/CH) 5/10	Peint		"	" "	,, 23732 ,, 22410	159 160
			-	Couvertures en coton		,,	" "		100
1	Caisse		AC 2	et en laine Tombac, parfumeries,		gyptiens R. B	ond., Demande No	o. 49952 Hemsy	87
				dates, café, porce-		"	,, ,, ,,	,, 50316	106
1	,,		FIAT	Machine parts					
3	Balles		GARRAYA	(ressorts) Papier			" "	" 50651 Hemsy " 49570 "	107
	Caisses		HA 7690/95	Pots en verre	,,	"	"	,, 48772	123
1	Caisse		HA 57 1/1	Boîtes poudre er				19000	104
1	Colis		HR 714/21	fer vide Café		"	" "	,, 48926 ,, 48717	124 149
1	Balle		CHAHOUB	. Papier carton	, ,,	,,,	" "	,, 45190	150
1	Caissette		ICHKINAZY & Co	. Café	. ,,	,,	,, ,,	,, 46256	152

ANNONCES

CRÉDIT FONCIER ÉGYPTIEN

Inscrit au Registre du Commerce du Caire, sub No. 11

88^{me} Tirage d'Amortissement des Obligations Foncières 3¹/₂°/_o de 500 francs

2 Février 1942

2419 titres ont été amortis à ce tirage desquels les 1116 suivants sont effectivement en circulation.

9710 \ 9710	09710 \ 097191	150765 \ 150766	040700 \$ 040790	200760 \$ 200771	200724 1 200725
2718 à 2719	92710 à 92712 92721 —		242722 à 242730	CARROLL CONTRACTOR OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PARTY OF THE	
2725 ,, 2731	1 To	152771 ,, 152774	242762 ,, 242763	302782 ,, 302787	382762 ,, —
2762 ,, —	92726 ,, 92728	152777 ,, 152778	242766 ,, —	312712 ,, —	382766 ,, 382769
2768 ,, —	92735 ,, —	152780 ,, 152782	242772 ,, —	312714 ,, 312720	382771 ,, 382773
2775 ,, 2776	92762 ,, 92766	152785 ,, 152786	242775 ,, —	312725 ,, —	382780 ,, 382783
2779 ,, 2780	92769 ,, 92771	162730 ,, 162735	242777 ,, —	312728 ,, 312735	392712 ,, 392715
12725 ,, 12726	92775 ,, 92778	172712 ,, 172717	242781 ,, 242783	312766 ,, —	392717 ,, 392721
12729 ,, 12735	92780 ,, —	172729 ,, 172735	252710 ,, 252711	312773 ,, 312774	392724 ,, 392735
12762 ,, 12787	92783 ,, 92784	172766,, 172790	252715 ,, —	312789 ,, 312790	392761 ,, 392763
22710 ,, 22711	92786 ,, 92787	182712 ,, 182735	252717 ,, —	322724 ,, 322731	392765 ,, 392768
22714 ,, 22715	102711 ,, 102713	182762 ,, —	252719 ,, 252722	322762 ,, 322768	392775 ,, —
22717 ,, —	102716 ,, 102717	182767 ,, 182769	252724 ,, —	322771 ,, 322780	392779 ,, —
22720 ,, 22723	102719 ,, 102725	182771 ,, 182772	252728 ,, —	322786 ,, 322788	392782 ,, —
22729 ,, —	102728 ,, 102729	182775 ,, 182776	252730 ,, 252731	332712 ,, 332717	402708 ,, 402713
22762 ,, 22772	102732 ,, 102735	182781 ,, 182782	252734 ,, 252735	332719 ,, 332733	402719 ,, 402735
22774 ,, 22781	102762 ,, —	192716 ,, 192717	252765 ,, —	332735 ,, —	402763 ,, 402766
22784 ,, 22785	102765 ,, 102769	192720 ,, 192721	252767 ,, 252768	332762 ,, 332775	402771 ,, 402773
32713 ,, 32715	102774 ,, 102778	192723 ,, 192732	252770 ,, —	332779 ,, 332781	412716 ,, 412723
32731 ,, 32733	102783 ,, —	192762 ,, 192764	252777 ,, —	332787 ,, —	412730 ,, 412723
32766 ,, 32787	112710 ,, 112713	192771 ,, —	252786 ,, 252788	332790 ,, —	412761 ,, 412770
				342710 ,, 342711	
42725 ,, —	112716 ,, 112722	192773 ,, — 192777 —	262707 ,, —	242715 ,, 342711	412772 ,, 412775
42727 ,, 42734	112726 ,, 112731		262714 ,, 262717	342715 ,, 342722	412778 ,, 412781
42762 ,, —	112776 ,, 112779	202713 ,, 202718	262764 ,, —	342725 ,, 342727	422710 ,, —
52715 ,, 52729	122710 ,, 122713	202722 ,, —	262766 ,, 262767	342764 ,, 342769	422761 ,, —
52763 ,, —	122716 ,, —	202724 ,, 202735	262775 ,, 262778	342785 ,, 342786	422763 ,, —
52765 ,, 52773	122727 ,, 122735	202769 ,, 202772	272707 ,, 272716	352709 ,, —	422775 ,, 422776
62712 ,, 62713	122762 ,, 122766	202783 ,, 202785	272734 ,, 272735	352711 ,, 352714	432710 ,, —
62715 ,, 62723	122774 ,, —	212707 ,, 212715	272762 ,, 272765	352726 ,, —	432724 ,, 432735
62728 ,, —	122776 ,, 122788	212720 ,, —	272777 ,, 272778	352730 ,, 352735	432761 ,, —
62735 ,, —	132710 ,, 132714	212723 ,, 212725	272782 ,, 272785	352772 ,, /—	432766 ,, 432784
62772 ,, —	132716 ,, 132720	212730 ,, —	282722 ,, 282724	352778 ,, 352781	442714 ,, 442717
62776 ,, —	132722 ,, 132727	212735 ,, —	282763 ,, —	352783 ,, 352784	442726 ,, 442727
62778 ,, 62780	132729 ,, —	212763 ,, 212767	282783 ,, 282784	362720 ,, —	442729 ,, 442735
62783 ,, —	132732 ,, —	212771 ,, 212782	292709 ,, 292710	362762 ,, —	442762 ,, 442763
62786 ,, 62787	132734 ,, 132735	212784 ,, 212785	292712 ,, —	362765 ,, 362775	442769 ,, —
72711 ,, 72725	132767 ,, —	222712 ,, —	292714 ,, —	372712 ,, 372713	442772 ,, —
72727 ,, 72730	132770 ,, 132779	222714 ,, 222718	292716 ,, —	372718 ,, 372720	452713 ,, 452717
72762 ,, 72765	132781 ,, —	222720 ,, —	292720 ,, —	372725 ,, 372728	452723 ,, 452725
72769 ,, 72771	132783 ,, 132788	222722 ,, 222735	292723 ,, —	372730 ,, 372732	452730 ,, —
72775 ,, —	142734 ,, 142735	222762 ,, 222764		372734 ,, —	452733 ,, 452734
82710 ,, 82712	142774 ,, —	222766 ,, —	292729 ,, —	372762 ,, 372763	452761 ,, 452762
82720 ,, —	142784 ,, —	222769 ,, 222775	292733 ,, 292734	372768 ,, —	452771 ,, 452774
82762 ,, 82772	152712 ,, —	222779 ,, 222785		372772 ,, 373786	
82778 ,, 82779	152714 ,, 152720	242715 ,, —	292772 ,, 292786	382708 ,, 382713	102100 33
	152727 ,, —	242717 ,, —		382716 ,, 382719	
02101 ,, 02101	152730 ,, 152735			382729 ,, 382732	
	102100 ,, 102100	242(10 ,,	1002120 ,, 002(00	1002120 ,, 002102	

Ces titres seront remboursés à francs 515, à partir du 1er avril 1942.

THE GHARBIEH LAND COMPANY

Avis de Convocation

Messieurs les Actionnaires sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire pour le samedi 21 mars 1942, à 11 h. a.m., au Siège Social au Caire, 15, Rue Kasr el Nil.

MM. les porteurs de parts de fondateurs et d'obligations de cette Société ont le droit d'y assister.

ORDRE DU JOUR:

- (1) Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 1941;
- (2) Approbation du Bilan au 31 décembre 1941 et fixation du dividende s'il y a lieu;
- (3) Renouvellement partiel du Conseil d'Administration;
- (4) Nomination des Commissaires pour l'exercice 1942.

Les dépôts de titres donnant droit d'assister ou de se faire représenter à cette Assemblée devront être effectués jusqu'au 6 mars 1942 au plus tard, soit au Siège Social, au Caire, soit dans les principales banques en Egypte pouvant recevoir des dépôts.

Le Conseil d'Administration.

MANUFACTURE DE TEXTILES EGYPTIEN, S.A.E. "MATEXA"

Avis

L'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires de la "Manufacture de Textiles Egyptien, S.A.E. (Matexa)", a décidé, en sa séance du 20 mars 1941, d'augmenter le Capital Social d'une somme de L.E. 5.000, par l'émission de mille actions nouvelles de L.E. cinq chacune.

En conséquence, l'article 5 des Statuts a été modifié comme suit :

"Le Capital Social est fixé à L.E. 15.000 (quinze mille livres égyptiennes) et représenté par 3.000 (trois mille) actions de L.E. 5 (cinq livres égyptiennes) chacune".

JOURNAL OFFICIEL

Le "JOURNAL OFFICIEL" paraît les LUNDI et JEUDI de chaque semaine.

PRIX DU NUMÉRO Pour l'année 1942 20 Mills.
Pour l'année 1941 40 ,,
Pour l'année 1940 100 ,,

Il n'est conservé en stock aux magasins du Bureau des Publications du Gouvernement, au Ministère des Finances, le Caire, que les numéros de l'année en cours et ceux des deux années précédentes.

Pour obtenir un extrait du "Journal Officiel" des années antérieures, une demande doit être présentée au Bureau des Publications du Gouvernement, à l'Imprimerie Nationale, Boulac. Abonnements: Les abonnements partent du premier de chaque mois ; ils sont payables par anticipation, au comptant, par chèque ou mandat postal.

POUR L'EGYPTE Un an, L.E. 1,500 mills.—Six mois, 900 mills.

POUR L'ETRANGER Un an, £2*10*0.—Six mois, £1*10*0.

Annonces: A l'exception du bilan des banques et autres établissements financiers, le "Journal Officiel" n'insère pour les particuliers que les avis ou annonces dont la publication est exigée par la Loi. Prix par ligne: 120 mills. Prix d'insertion des Statuts de Sociétés: L.E. 50.

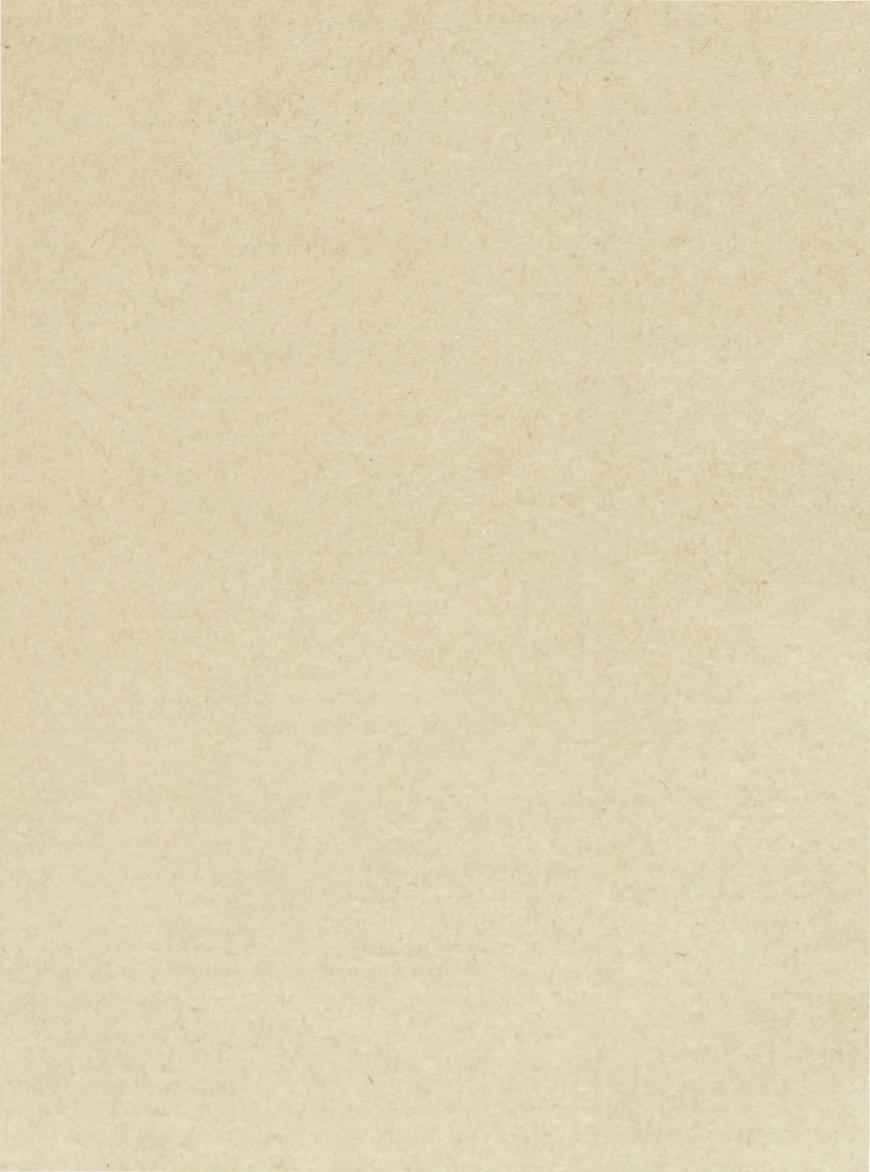
Les documents de toute nature destinés à être insérés au "Journal Officiel" doivent être signés par une personne autorisée et devront être adressés comme suit: "Journal Officiel," Imprimerie Nationale, Boulac.

Le "Journal Officiel" peut être obtenu par l'entremise de tout libraire

Imprimé à l'Imprimerie Nationale de Boulac, au Caire, sous le Règne de

> Sa Majesté FAROUK Ier Auguste Roi d'Egypte

Le Directeur de l'Imprimerie Nationale et des Journaux Officiels,
MAHMOUD ZAKI IBRAHIM.



SUPPLEMENT AU JOURNAL OFFICIEL

No. 38 du Lundi 23 Février 1942

MINISTÈRE DES FINANCES

Administration des Contributions Directes

Saisies Administratives

Le public est informé qu'il sera procédé par voie de criée aux enchères publiques aux séances qui seront tenues dans les Gouvernorats et les Moudiriehs et aux dates ci-dessous mentionnées, à 10 heures du matin, à la vente des immeubles ci-après désignés suivant les clauses et conditions indiquées dans le procès-urbal de vente (modèle No. 69 C.D.) dont copie se trouve au bureau des revenus de chaque Gouvernorat ou Moudirieh.

Moudirieh de Béhéra

†Mars 14, 1942. — 1 f. 2 k., appartenant à Abdel Maguid Ahmed Abou Ahmed, situés dans le village de Mehallet Keis, Markaz de Choubrekhit, au Hod Rezkit el Hossari No. 31, Ire division, saisis suivant procès-verbal du 9 février 1941, et ce pour avoir priement du montant des échéances à acquitter. Mise à prix: L.E. 64 pour la partie saisie. (Pour les limites, voir "Journal Officiel" No. 183 de 1941).

†Mars 14, 1942. — 2 feddans, appartenant à Tantawi Farag Zaghloul, situés dans le village de Mehallet Keis, Markaz de Choubrakhit, au Hod Rizket el Hossari No 2, parcelle No. 115, saisis suivant procès-verbal du 9 février 1941, et ce pour avoir paiement du montant des échéances à acquitter. Mise à prix: L.E. 96 pour le partie saisie. (Pour les limites, voir "Journal Officiel" No. 183 de 1941).

†Mars 14, 1942. — 2 feddans, appartenant à Mohamed Ahmed Eid, situés dans le village d'Ibia el Hamra, Markaz de Délingat, au Hod Kabr el Khadem No. 3, première division, parcelle No. 4, saisis suivant procès-verbal du 15 juillet 1940, et ce pour avoir paiement du montant des échéances à acquitter. Mise à prix: L.E. 51,200 mills. pour la partie saisie. Ces terrains sont limités: au nord, le reste du Hod de 22 kassabas, sur une longueur de 22½ kassabas; au sud, route et Abdel Kawi Gibriel, sur une longueur de 22½ kassabas; à l'est, canal et les héritiers de Mohamed Bey Abou Wafia, sur une longueur de 30 kassabas; à l'ouest, canal et Ahmed Eff. Mattared, sur une longueur de 30 kassabas.

†Mars 14, 1942. — 12 kirats, appartenant à Nasr el Achri, Mohamed el Achri et Gabr el Achri, enfants de Nasr el Achri, situés dans le village d'Ibia el Hamra, Markaz de Délingat, au Hod Kabr el Khadem No. 3, deuxième division, entre la parcelle No. 14, saisis suivant procès-verbal du 7 octobre 1940, et ce pour avoir priement du montant des échéances à acquitter. Mise à prix: L.E. 12,800 mills. pour la partie saisie. (Pour les limites, voir "Journal Officiel" No. 12 de 1942).

†Mars 14, 1942. — 4 k. 6 s., appartenant aux héritiers de Mohamed Ahmed Zoheir, situés dans le village d'Ibia el Hamra, Markaz de Délingat, au Hod El Bouma et El Sénati No. 2, deuxième division, entre la parcelle No. 205, saisis suivant procès-verbal du 27 janvier 1941, et ce pour avoir paiement du montant des échéances à acquitter. Mise à prix: L.E. 6,400 mills. pour la partie saisie. Ces terrains sont limités: au nord, Mahmoud Mohamed Zoheir, sur une longueur de 7½ kassabas; à l'est, Abdel Maksoud Zoheir, sur une longueur de 8 kassabas; à l'ouest, Amin Mohamed Zoheir, sur une longueur de 8 kassabas.

‡ Vente avec réduction du deuxième cinquième.

MINISTÈRE DES FINANCES

Moudirieh de Béhéra

†Mars 14, 1942.—20 feddans, appartenant à Mohamed Mohamed Soliman Balba'a el Kebir et Mohamed Mohamed Soliman Balba'a el Saghir, situés dans le village de Manchat Farouk, Markaz de Délingat, au Hod Abou Houmar, troisième division, entre les parcelles Nos. 9 et 9 bis, saisis suivant procès-verbal du 2 octobre 1939, et ce pour avoir paiement du montant des échéances à acquitter. Mise à prix: L.E. 192 pour la partie saisie. Ces terrains sont limités: au nord et au sud, le reste des terrains, sur une longueur de 101 kassabas, chaque limite; à l'est, canz l de Rozzafa, sur une longueur de 66 kassabas; à l'ouest, les terrains de l'Etat, sur une longueur de 66 kassabas.

‡Mars 14, 1942.—4 feddans, appartenant à Mahmoud Abou Wafia, situés dans le village d'Ibia el Hamra, Markaz de Délingat, au Hod El Bouma et El Sénati No. 2, deuxième division, parcelle No. 27, saisis suivant procès-verbal du 15 mars 1941, et ce pour avoir paiement du montant des échéances à acquitter. Mise à prix: L.E. 128 pour la partie saisie. Ces terrains sont limités: au nord, les héritiers de Youssef Abou Wafia, sur une longueur de 40 kassabas; au sud, Mohamed el Chaf'i Abou Wafia, sur une longueur de 40 kassabas; à l'est, les héritiers de Mahmoud el Gwaily, sur une longueur de 33½ kassabas; à l'ouest, les héritiers d'Abdel Kader Massoud et les héritiers de Mahmoud el Gwaily.

Moudirieh de Charbieh

†Mars 14, 1942.—4 k. 12 s., appartenant à Abdel Hamid Ahmed, situés dans le village de Kafr Diama, Markaz de Kafr el Zayat, au Hod El Kisma No. 4, parcelle No. 66, saisis suivant procès-verbal du 3 mai 1936, et ce pour avoir paiement du montant des échéances à acquitter. Mise à prix: L.E. 21,800 mills. pour la partie saisie. Ces terrains sont limités: au nord, le reste des terrains, sur une longueur de 19 kassabas; au sud, Abbas Mandour Mohamed et Morsy Mansour Soliman, sur une longueur de 19 kassabas; à l'est, les hoirs de Mansour Kassem el Safty, sur une longueur de 3⁷/₂₄ kassabas; à l'ouest, canal, sur une longueur de 3⁷/₂₄ kassabas.

Mars 14, 1942. — 10 feddans, appartenant à Mohamed Eff. Saïd el Kholi et la dame Dawlat Hanem, situés dans le village d'El Hayatem, Markaz d'El Mehalla el Kobra, au Hod El Nechw No. 25, Kism Tani, parcelle No. 40, saisis suivant procès-verbal du 10 février 1936, et ce pour avoir paiement du montant des échéances à acquitter. Mise à prix: L.E. 256 pour la partie saisie. (Pour les limites, voir "Journal Officiel" No. 143 de 1941).

†Mars 14, 1942.—2 feddans, appartenant à Abdel Hamid Saad el Gazzar, situés dans le village de Damat, Markaz de Tantah, au Hod Kom el Raml el Kibli No. 20, parcelle No. 20, saisis suivant procès-verbal du 14 septembre 1935, et ce pour avoir paiement du montant des échéances à acquitter. Mise à prix: L.E. 83,800 mills. pour la partie saisie. (Pour les limites, voir "Journal Officiel" No. 108 de 1941).

†Mars 14, 1942.—2 fedd., appartenant à la dame Rifka Mahgoub Eff. Gazia, situés dans le village d'Idchay, Markaz de Kafr el Zayat, au Hod El Sakia No. 14, parcelle No. 76, saisis suivant procès-verbal du 8 juillet 1940, et ce pour avoir paiement du montant des échéances à acquitter. Mise à prix: L.E. 104 pour la partie saisie. (Pour les limites, voir "Journal Officiel" No. 78 de 1941).

² Vente avec réduction du deuxième cinquième.

MINISTÈRE DES FINANCES

Moudirieh de Charbieh

Mars 14, 1942. — 5 f. 20 k. 12 s., appartenant aux hoirs d'El Anwar Rizk Noueir, situés dans le village de Saft Torab, Markaz d'El Mehalla el Kobra, dont: (1) 4 feddans, au Hod Dayer el Nahia No. 11, parcelle No. 126; (2) 3 k. 21 s., au Hod Dokhlet el Hagar No. 21, Kism Awal, parcelle No. 9; (3) 8 k. 19 s., au Hod Dokhlet el Hagar No. 21, Kism Awal, parcelle No. 22; (4) 1 f. 7 k. 20 s., au Hod Dokhlat el Hagar No. 21, Kism Tani, parcelle No. 28, saisis suivant procès-verbal du 2 octobre 1933, et ce pour avoir paiement du montant des échéances à acquitter. Mise à prix: L.E. 288 pour la partie saisie. (Pour les limites, voir "Journal Officiel" No. 170 de 1941).

Maamourieh de Kafr el Cheikh

Mars 17, 1942.—12 kirats, appartenant à El Cheikh Moustapha Ibrahim Ibrahim Khalaf, situés dans le village de Kafr el Charki, Markaz de Biala, au Hod El Khism No. 15, parcelle No. 64, saisis suivant procès-verbal du 17 juillet 1941, et ce pour avoir paiement du montant des échéances à acquitter. Mise à prix: L.E. 22,400 mills. pour la partie saisie. Ces terrains sont limités: au nord, le reste des terrains, sur une longueur de 48 kassabas; au sud, Salah el Din Aly, sur une longueur de 48 kassabas; à l'est, Abdel Rehim Khalaf, sur une longueur de 3½ kassabas; à l'ouest, bord du Masraf No. 5, sur une longueur de 3½ kassabas.

Mars 17, 1942.—12 kirats, appartenant à Abdel Rehim Moustapha Ibrahim Khalaf, situés dans le village de Kafr el Charki, Markaz de Biala, au Hod El Khism No. 14, parcelle No. 64, saisis suivant procès-verbal du 17 juillet 1941, et ce pour avoir paiement du montant des échéances à acquitter. Mise à prix: L.E. 22,400 mills. pour la partie saisie. Ces terrains sont limités: au nord, le reste des terrains, sur une longueur de 48 kassabas; au sud, Salah el Din Aly, sur une longueur de 48 kassabas; à l'est, Abou Zeid Aly Mar'i, sur une longueur de 3½ kassabas; à l'ouest, Moustapha Ibrahim Khalaf, sur une longueur de 3½ kassabas.

Moudirieh de Charkieh

‡Mars 14, 1942. — 4 feddens, apportenant à El Cheikh Sayed Mohamed Awad, situés dans le village de Kassassin el Sebakh, Markεz de Kafr Sakr, au Hod El Singa No. 12, dans la parcelle No. 58, saisis suivant procès-verbal du 13 mars 1941, et ce pour avoir paiement du montant des échéances à acquitter. Mise à prix: L.E. 76,800 mills. pour la partie saisie. (Pour les limites, voir "Journal Officiel" No. 1 de 1942).

¡Mars 14, 1942.—1 f. 12 k., appartenant à Ahmed Hassan Pacha, situés dans le village de Nichwa, Markaz de Zagazig, au Hod El Timsah No. 2, Kism Awal, dans la parcelle No. 1, saisis suivant procès-verbal du 27 avril 1934, et ce pour avoir paiement du montant des échéances à acquitter. Mise à prix: L.E. 57,600 mills. pour la partie saisie. (Pour les limites, voir "Journal Officiel" No. 69 de 1934).

Mars 14, 1942.—2 feddans, appartenant à Mohamed Ahmed Chawiche, situés dans le village d'El Karakra, Markaz de Minia el Kamh, au Hod El Aktaa No. 2, parcelle No. 270, saisis suivant procès-verbal du 1er février 1934, et ce pour avoir paiement du montant des échéances à acquitter. Mise à prix: L.E. 28,800 mills. pour la partie saisie. Ces terrains sont limités: au nord, les hoirs de Mohamed Ahmed Gawiche, parcelle No. 271; au sud, El Charika El Ikariya el Masriya, parcelles Nos. 129 et 130, à l'est, Misca privée; à l'ouest, El Charika El Ikariya el Masriya, parcelle No. 127.

t Vente avec réduction du deuxième cinquième.

MINISTÈRE DES FINANCES

Moudirieh de Charkieh

Mars 14, 1942.—12 kirats, appartenant aux hoirs d'Ahmed Mohamed Chawiche, situés dans le village de Mit Rabia el Dallala, Markaz de Minia el Kamh, au Hod El Serw et El Santa et Bahr Badr No.13, parcelles Nos. 106 et 105, saisis suivant procès-verbal du 28 août 1935, et ce pour avoir paiement du montant des échéances à acquitter. Mise à prix: L.E. 3,200 mills. pour la partie saisie. Ces terrains sont en deux parties comme suit:

- (1) 11 k. 16 s., dans la parcelle No. 106, limités: au nord, Mohamed Ibrahim Ahmed Gawiche, sur une longueur de 94 kassabas; au sud, Ahmed Ibrahim Gawiche et autres, sur une longueur de 96 kassabas; à l'est, la parcelle No. 105; à l'ouest, Mohamed Ibrahim Gawiche et autres, parcelles Nos. 92; 91 et 89.
- (2) 8 sahms, dans la parcelle No. 105, par indivis dans 1 f. 8 k., limités: au nord, Mohamed Ibrahim Ahmed Gawiche, sur une longueur de 94 kassabas; au sud, Ahmed Ibrahim Gawiche et autres, sur une longueur de 96 kassabas; à l'est, route; à l'ouest, la parcelle No. 105.

†Mars 14, 1942.—12 kirats, appartenant à Mohamed Hassan Saad et ses consorts, situés dans le village d'El Senaita, Markaz de Facous, au Hod El Gabal No. 3, Fasl Sades, dans la parcelle No. 424, saisis suivant procès-verbal du 14 juillet 1938, et ce pour avoir paiement du montant des échéances à acquitter. Mise à prix: L.E. 6,400 mills. pour la partie saisie. Ces terrains sont limités: au nord, le reste des terrains, appartenant à El Cheikh Mohamed Semeida et Mohamed el Hadi Youssef et son frère, sur une longueur de 8\frac{2}{3} kassabas; au sud, El Gabal Remal, dans les terrains du Gouvernement Manafe', sur une longueur de 8\frac{2}{3} kassabas; à l'est, le reste des terrains de Mohamed Semeida, sur une longueur de 20 kassabas; à l'ouest, Mohamed el Hadi Youssef et son frère, sur une longueur de 20 kassabas.

Moudirieh de Kalioubieh

Mars 14, 1942.—1 k. 12 s., appartenant à Ghaleb Ismaïl Saad, situés dans le village d'El Hessa, Markaz de Toukh, au Hod El Motawel No. 11, parcelle No. 221, saisis suivant procès-verbal.du 22 juillet 1941, et ce pour avoir paiement du montant des échéances à acquitter. Mise à prix: L.E. 4,800 mills. pour la partie saisie. Ces terrains sont limités: au nord, la parcelle No. 208, appartenant à Moustapha Rachwan Saad; au sud, la parcelle No. 222, appartenant à Ghaleb Ismaïl Saad; à l'est, la parcelle No. 222, appartenant à Ghaleb Ismaïl Saad; à l'ouest, canal El Habany public avec ses Guisrs, troisième section.

Mars 14, 1942.—2 f. 2 k. 16 s., appartenant aux hoirs d'Abdel Momen Abou Zeid Moussa, situés dans le village de Behada, Markaz de Kalioub; au Hod Abou Nofel No. 9, parcelle No. 26, saisis suivant procès-verbal du 26 juin 1935, et ce pour avoir paiement du montant des échéances acquitter. Mise à prix: L.E. 128 pour la partie saisie. (Pour les limites, voir "Journal Officiel " No. 88 de 1936).

Moudirieh de Guizeh

†Mars 14, 1942.—2 feddans, appertenant eux hoirs d'Ali Abou Zeid Daoud, situés dans le village de Mezghouna, Merkaz d'El Ayat, en deux Hods: (1) 1 f. 8 k. 10 s., par indivis dans 1 f. 21 k. 22 s., au Hod Abchik No. 1, parcelle No. 16; (2) 15 k. 14 s., par indivis dens 1 f. 3 k. 2 s., au Hod Abchik No. 1, parcelle No. 19, saisis suivant procès-verbal du 13 mai 1940, et ce pour evoir paiement du montant échéances à acquitter. Mise à prix: L.E. 155,429 mills. pour la partie saisie. (Pour les limites, voir "Journal Officiel" No. 1 de 1942).

[‡] Vente avec réduction du deuxième cinquième.

MINISTÈRE DES FINANCES

Moudirieh de Guizeh

‡Mars 14, 1942. — 15 sahms, apportenant à Mohamed Eff. Mostepha Abd Rebbou, situés dans le village de Meniel el Rodah, Bendar de Guizeh, au Hod El Alfa No. 1, parcelle No. 68, saisis suivent procès-verbal du 7 juin 1939, et ce pour avoir paiement du montant des échéences à acquitter. Mise à prix : L.E. 64 pour la partie saisie. Ces terrains sont limités : au nord, le vendeur, sur une longueur de $2^4/_5$ kassabas ; au sud, le Ministère des Wakfs, sur une longueur de $2^4/_5$ kassabas ; à l'est et à l'ouest, le reete des terrains sur une longueur de 3 kassabas, chaque limite.

Moudirieh de Béni-Souef

Mars 14, 1942.—6 kirats, appartenant à Abdel Halim Mohamed et Abdel Kader son frère, situés dans le village d'Infast, Markaz d'El Wasta, au Hod El Wasl el Charky No. 17, dans la parcelle No. 51, saisis suivant procès-verbal du 26 octobre 1935, et ce pour avoir paiement du montant des échéances à acquitter. Mise à prix: L.E. 7,200 mills. pour la partie saisie. (Pour les limites, voir "Journal Officiel" No. 38 de 1936).

Mars 14, 1942.—6 kirats, appartenant aux hoirs de Osman Aly, situés dans le village d'Infast, Markaz d'El Wasta, au Hod El Amoud No. 19, saisis suivant procès-verbal du 15 janvier 1935, et ce pour avoir paiement du montant des échéances à acquitter. Mise à prix: L.E. 6,400 mills. pour la partie saisie. (Pour les limites, voir "Journal Officiel" No. 82 de 1935).

MINISTÈRE DES FINANCES

Moudirieh de Béni-Souef

Mars 14, 1942.—12 kirats, appartenant à El Cheikh Abdel Latif Khalid, situés dans le village d'Infast, Markaz d'El Wasta, au Hod El Hadria el Kebira No. 21, dans la parcelle No. 25, saisis suivant procès-verbal du 9 février 1935, et ce pour avoir paiement du montant des échéances à acquitter. Mise à prix: L.E. 9,600 mills. pour la partie saisie. (Pour les limites, voir "Journal Officiel" No. 67 de 1935).

Mars 14, 1942.—1 f. 4 k. 8 s., appartenant à Mohamed Ibrahim Zeidan, situés dans le village d'Infast, Markaz d'El Wasta, en deux parcelles: (1) 13 kirats, au Hod Mas el Charky No. 16, parcelle No. 9; (2) 15 k. 8 s., au Hod El Mida No. 11, dans la parcelle No. 9, saisis suivant procès-verbal du 9 janvier 1940, et ce pour avoir paiement du montant des échéances à acquitter. Mise à prix: L.E. 44,800 mills. pour la partie saisie. (Pour les limites, voir "Journal Officiel" No. 38 de 1936).

Mars 14, 1942.—2 k. 8 s., appartenant aux hoirs de Ahmed Chahin, situés dans le village d'Infast, Markaz d'El Wasta, au Hod El Hadria No. 20, dans la parcelle No. 13, saisis suivant procèsverbal du 9 octobre 1935, et ce pour avoir paiement du montant des échéances à acquitter. Mise à prix: L.E. 2,600 mills. pour la partie saisie. Ces terrains sont limités: au nord, Awad Hussein; au sud, les hoirs de Tewfik Omran; à l'est, les hoirs de Koga; à l'ouest, Kochicha canal.

[‡] Vente avec réduction du deuxième cinquième.

